

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Presse et édition d'entreprise

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Champ(s) de formation : Communication, journalisme

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Lieu où la formation est dispensée : IUT Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités :/

Établissement(s) partenaires :/

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) spécialité *Presse et édition d'entreprise*, habilitée par l'Université Bordeaux Montaigne, constitue, avec la spécialité *Métiers du médiaplanning*, l'une des deux licences professionnelles (LP) de dénomination nationale *Activités et techniques de communication*. Créée en 2005, cette formation se déroule à Bordeaux, à l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) Bordeaux Montaigne, et accueille des promotions de 15 à 21 étudiants. Elle forme des spécialistes de la communication éditoriale, maîtrisant la conception ainsi que les techniques de réalisation de supports plurimédias et transmédias. La spécialité accueille des publics en formation initiale, en alternance sous contrat de professionnalisation, et en formation continue hors alternance.

Avis du comité d'experts

Les objectifs professionnels de la formation, clairement annoncés, sont spécialisés, en cohérence avec le caractère professionnalisant d'une licence professionnelle. Les métiers visés sont repérés, quatre codes Rome principaux sont identifiés. La liste des connaissances et compétences attendues, principalement orientées vers « le projet documentaire » et « la maîtrise de bases de données » semble toutefois réductrice au regard des objectifs et des intitulés de contenus présentés. L'équilibre entre la durée de la formation et celle des stages est parfaitement cohérent, pour une licence professionnelle : 550 heures de cours et de projets tuteurés et 560 heures de stage.

L'organisation de la spécialité est présentée de façon très succincte. Celle-ci est constituée de huit Unités d'Enseignement (UE) sur deux semestres, mais sans faire apparaître précisément leurs ventilations respectives sur les deux semestres. Le dossier ne donne pas accès aux résumés des contenus enseignés et, s'il fait état d'intitulés d'enseignement, ne précise toutefois pas les volumes horaires dispensés au sein de la spécialité pour chacun d'entre eux. Une cohérence semble toutefois sous-tendre l'ensemble, entre deux UE de fondamentaux, respectivement de 104 heures de traitement de l'information et de 108 heures de communication des organisations, l'accompagnement au projet professionnel et au stage (28h et 26h) ainsi que les UE professionnalisantes intégrant les recompositions liées au numérique à partir des champs traditionnels du « print » et du « web » (informatique et réseaux, 60h ; et création numérique, 40h). Deux UE, intitulées Structure éditoriale : conception de supports et Structure éditoriale : management de projet, de durées respectives de 56 et de 128 heures sont dédiées aux projets éditoriaux, ce qui permet d'attester de la prise en compte de l'importance des projets tuteurés, sans toutefois que les modalités pédagogiques en soient précisées.

Dispensée au sein du département Information-Communication, la spécialité ne fait pas état de mutualisation d'enseignements, ni avec l'autre spécialité relevant des Activités et techniques de communication, ni avec d'autres enseignements dispensés dans l'établissement. Le dossier ne délivre pas d'informations précises sur la place de la spécialité dans le secteur, au sein de l'établissement et au sein du champ de formation.

La formation est unique au niveau régional. La spécialité a établi des partenariats solides avec les associations professionnelles et les organisations locales. Cette dynamique de collaboration professionnalisante est tout à fait conforme à des finalités relevant d'une licence professionnelle. Elle est partenaire de l'Association des professionnels aquitains de la communication (Apacom), et de Communication & Entreprise, ainsi que de l'association Cap'Com des communicants publics, avec laquelle les étudiants participent à l'organisation d'un concours spécifique. La spécialité s'appuie également sur un réseau d'anciens étudiants exerçant leurs fonctions dans la communication territoriale. En ce qui concerne la collaboration avec les organisations locales, trois partenaires, des secteurs public, associatif ou privé sont

associés chaque année aux projets de la spécialité. Les étudiants ont en charge, chaque année, la réalisation d'un livret accompagnant la manifestation « Escapes du design » organisée par l'agence de communication du conseil régional.

Sur le plan scientifique, la licence professionnelle est adossée au laboratoire Médiation, Information, Communication, Art (MICA) auquel est rattachée l'équipe pédagogique. Il est indiqué que les étudiants peuvent suivre certaines manifestations organisées par ce laboratoire.

La spécialité est dotée d'une équipe très solide de cinq enseignants-chercheurs en 71ème section (un professeur et quatre maîtres de conférences) ainsi que d'un PAST (professeur associé à temps partiel). La dimension professionnelle est prise en compte de façon substantielle, puisque quatre intervenants PAST interviennent également (qui ne figurent pas au sein de l'équipe pédagogique), ainsi que dix professionnels issus de terrains professionnels variés (agence, grande entreprise, mairie, ...). Cependant, les volumes horaires de ces interventions ne sont pas précisés.

L'équipe pédagogique est fortement mobilisée dans l'accompagnement et le suivi administratif et pédagogique des étudiants, compte tenu, d'une part, de la dynamique collective d'implication dans des projets, d'autre part, de la mixité des publics. La responsable de formation est plus particulièrement engagée dans le suivi des stagiaires en contrat de professionnalisation.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement.

La formation est très attractive et accueille principalement des étudiants issus de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) (15 étudiants sur 21 inscrits en 2013-2014). Les effectifs sont stables, et même en augmentation régulière depuis 2010 (de 15 à 21 étudiants par promotion). Il est indiqué que « les étudiants diplômés du DUT *Information-Communication*, option *Communication des Organisations* du Département sont peu nombreux (3) à intégrer la spécialité ». La LP est ouverte à la mixité des publics et à l'accueil de publics en formation continue. Il faut signaler l'augmentation régulière, puis importante en 2013-2014 du nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation (3 sur 15 inscrits en 2009-2010, 6 sur 18 inscrits en 2012-2013, 13 sur 21 inscrits en 2013-2014). En neuf ans d'existence, la spécialité compte 148 diplômées (112) et diplômés (36), 42% en formation continue, dont 22% en alternance, 58% en formation initiale : cette répartition est tout à fait pertinente par rapport aux objectifs d'une licence professionnelle.

Le taux de réussite mentionné est de 97 % pour l'année 2011-2012. Conformément aux objectifs d'une LP, le taux de poursuite d'études est faible (inférieur à 15% en moyenne sur 9 ans d'existence de la spécialité). En ce qui concerne le devenir des diplômés, nous disposons de fiches statistiques, pour les promotions 2008, 2009 et 2010. Ceux-ci rapportent d'excellents taux d'insertion (de 80 à 100%) pour de très bons taux de réponses, supérieurs à 72%. Il faut souligner l'importance de la spécialité aux yeux des étudiants, pour leur insertion professionnelle : elle est estimée comme élevée à très élevée pour 77 % pour les répondants de la promotion 2008, pour 58 % de ceux de la promotion 2009 (mais 33 % la jugent d'importance moyenne), et de 70 % pour la promotion 2010. Ces données sont confirmées par les libellés des emplois occupés, dans des secteurs et métiers effectivement visés par la formation. Près de 68 % des diplômés sont devenus des communicants, en CDD ou en CDI, se répartissant dans les domaines de la communication éditoriale plurimédias (34 %), de la communication globale (34 %), de la création graphique (11 %), en communication et marketing (7 %), des médias spécialisés (4 %) et de la communication responsable (1 %). Certains des diplômés sont devenus des professionnels de la communication territoriale, ayant passé avec succès les concours de rédacteur ou d'attaché.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche se traduit par une équipe solide de 5 enseignants-chercheurs, à même d'apporter aux étudiants les éléments de recherche et de veille sur l'évolution des dispositifs socio-numériques et des pratiques. Il est par ailleurs indiqué que les étudiants peuvent suivre certaines manifestations organisées par le laboratoire Médiation, Information, Communication, Art (MICA) auquel est rattachée l'équipe pédagogique.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'intégration professionnelle apparaît comme la préoccupation forte de l'équipe qui se dit attentive aux évolutions des techniques afin de pouvoir répondre aux exigences d'un métier en perpétuel devenir (notamment d'un point de vue des outils numériques). Le calendrier est adapté pour les formations en alternance (entreprise</p>

	le matin, cours l'après-midi), en contrat de professionnalisation.
Place des projets et stages	Un volume de 560 heures est affecté au stage, soit l'équivalent de 16 semaines, ce qui est très satisfaisant pour une LP. La formation est dispensée en alternance, les étudiants en formation initiale suivent le même rythme que les étudiants en contrat de professionnalisation. Deux UE sont consacrées aux projets tuteurés, mais les modalités ne sont pas précisées. La spécialité met en œuvre un projet collectif : la réalisation chaque année d'un livret d'accompagnement d'un événement d'ampleur. Chaque étudiant doit mener également un projet d'édition restitué sous forme de rapport d'activité individuel. Ce document permet d'attester de compétences acquises lors de la recherche d'emploi.
Place de l'international	Les candidatures d'étudiants étrangers sont restreintes, compte tenu du niveau de maîtrise de la langue française nécessaire pour cette spécialité. Celle-ci a accueilli quelques étudiantes étrangères (russe, polonaise, chinoise et turque) et « quelques » stages ont été réalisés dans « des pays anglophones.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est très sélectif (admissibilité sur dossier puis admission après trois épreuves écrites et un entretien). Il faut par ailleurs souligner l'accompagnement des étudiants candidats issus de la formation continue, en amont de la formation, à l'élaboration de leur projet professionnel, et l'appui aux étudiants de formation initiale volontaires pour un contrat de professionnalisation. La spécialité est ouverte à la formation continue, à l'alternance en contrat de professionnalisation, ainsi qu'à la mixité des publics en ce qui concerne les niveaux d'entrée (L2, BTS, DUT, Master...)
Modalités d'enseignement et place du numérique	La finalité de la LP est de former les étudiants en communication éditoriale et en stratégies digitales : le numérique est donc au cœur des enseignements. Pour autant, il n'y a pas d'information sur la place du numérique dans les modalités d'enseignement, par exemple, sur l'utilisation éventuelle de plateformes et pour enrichir l'enseignement. La spécialité mentionne des besoins en compétences socio-professionnelles spécifiques, sans toutefois évaluer la disposition de ces compétences et les besoins futurs éventuels
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués en contrôle continu. Les projets éditoriaux, les missions réalisées pendant le stage ou contrat de professionnalisation, et la production d'un rapport d'activité final sont également évalués. Le poids respectif de ces différents éléments n'est pas précisé au sein des UE et ECTS (European Credits Transfer System ou crédits européens).
Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité pratique le contrôle continu et un suivi individualisé de l'alternance et de l'acquisition des compétences. Il faut souligner l'originalité et l'intérêt du dispositif de validation final : les compétences sont attestées par la production d'un rapport d'activité individuel, jouant également le rôle d'un portfolio favorisant l'employabilité de l'étudiant. Le dossier est accompagné des fiches annexes RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), et ADD (Annexe Descriptive au Diplôme)
Suivi des diplômés	La spécialité dispose d'un réseau d'anciens qu'elle souhaite dynamiser à l'occasion du 10ème anniversaire de la formation La spécialité apporte son concours pour la réalisation des enquêtes ministérielles annuelles. Les diplômés sont associés au recrutement des futures promotions, et participent, notamment aux entretiens de recrutement.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La composition du conseil de perfectionnement n'est pas précisée. Celui-ci se réunit chaque année sur une thématique précise. Le dossier ne donne pas d'indication sur les modalités de prise en compte des recommandations ou des préconisations du conseil de perfectionnement par l'équipe pédagogique. Les étudiants évaluent la formation selon des modalités originales : ils remettent par écrit un bilan complet de leur année (env. 8 pages) à l'issue de leur formation, après la soutenance de leur rapport d'activité. Les modalités de prise en compte par l'équipe pédagogique de ces documents évaluateurs ne sont pas précisées. L'équipe se réunit de façon régulière (la fréquence n'est pas indiquée). Il est indiqué que « les différentes phases du recrutement et les évolutions de l'offre de formation sont abordées dans la concertation ».
--	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une équipe solide d'enseignants-chercheurs et de professionnels.
- La professionnalisation de la formation, notamment à travers le dispositif d'alternance, un suivi personnalisé et une bonne insertion professionnelle.
- La mixité des publics issus de statuts et de niveaux divers.
- Les partenariats avec les associations professionnelles et les organisations locales qui favorisent l'insertion des étudiants.
- Le dispositif « rapport d'activité », production finale de l'étudiant, valorisant les compétences acquises, la réflexivité et l'employabilité du diplômé.
- L'appui sur un réseau d'anciens étudiants.

Points faibles :

- L'absence de précision sur le positionnement de l'offre dans le champ de formation, ainsi qu'au sein de l'offre disciplinaire proposée par l'IUT Bordeaux Montaigne.
- Le dossier succinct qui ne donne accès ni aux résumés des contenus dispensés, ni aux répartitions des volumes horaires entre enseignants titulaires, PAST et intervenants professionnels et demeure très vague en ce qui concerne les modalités pédagogiques d'enseignement et d'évaluation.
- L'absence, au sein de la maquette présentée, d'UE ou d'intitulés d'enseignements consacrés à la formation en langue étrangère.
- Des imprécisions sur les modalités de pilotage et d'autoévaluation de la spécialité, assurées par l'équipe pédagogique, la responsable, le conseil de perfectionnement, en relation avec l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusions :

La dimension professionnalisante de la spécialité est remarquablement mise en œuvre, avec la gestion de la mixité des publics, le développement de l'alternance, la collaboration étroite avec le secteur socio-professionnel environnant.

Cette ouverture à la professionnalisation et à l'environnement local fait contraste avec l'absence d'indications, dans le dossier présenté, sur le positionnement de l'offre au sein de l'établissement et dans le champ disciplinaire.

Le dossier, très succinct et souvent imprécis, ne valorise pas la dynamique collective et le pilotage permettant d'atteindre ces résultats.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne